

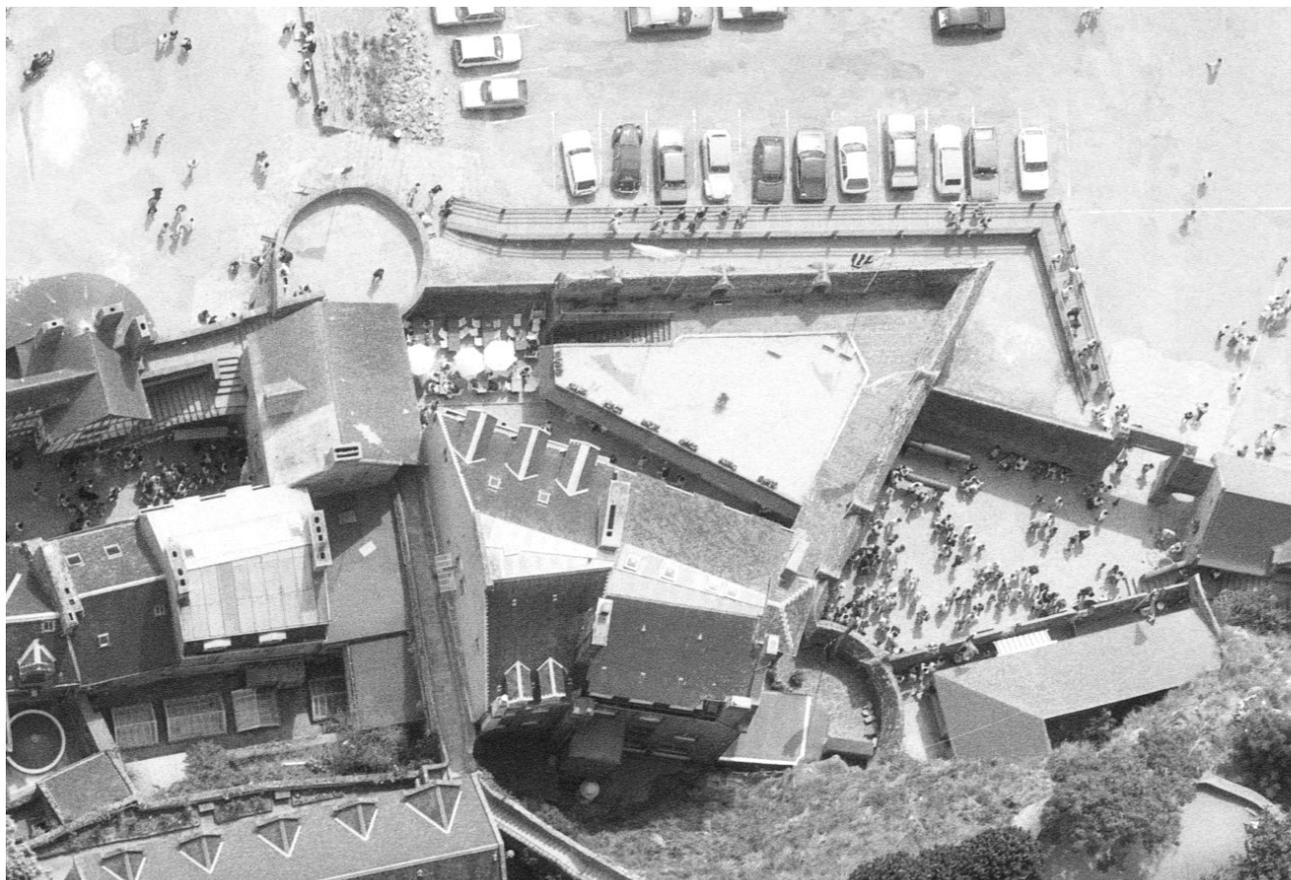
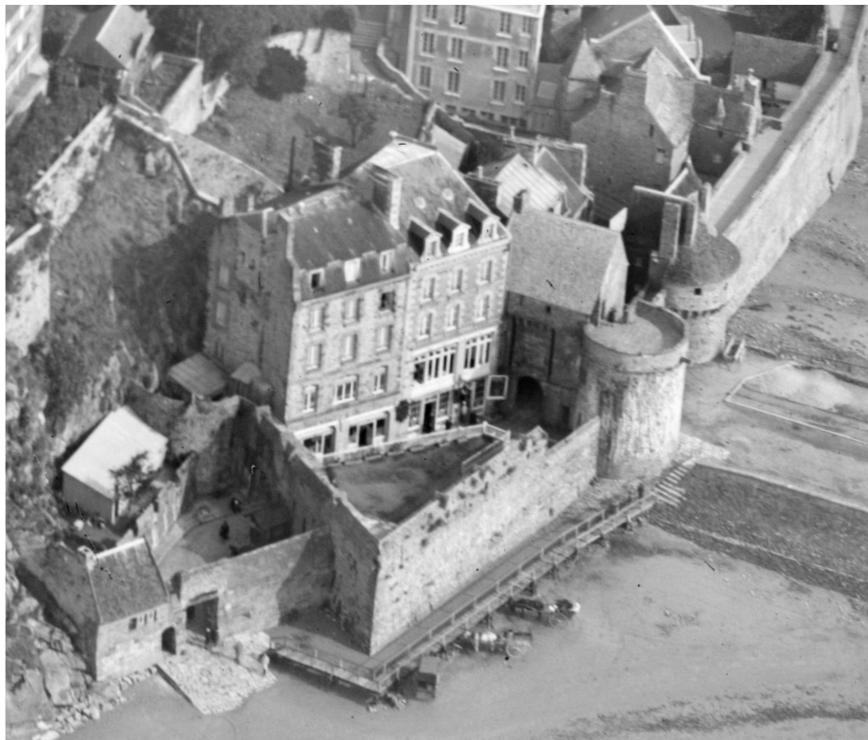
LA MAIRIE

Située à proximité de l'entrée principale du Mont, ce bâtiment du XV^{ème} siècle est attenant à la tour du Roi et marque un seuil qui correspond à l'ancienne porte défensive et qui intègre le pont-levis. Il est accolé à un bâtiment commercial sur sa façade Nord.

Ce bâtiment porche accueillait le logis du guetteur qui présentait originellement un seul espace par niveau. Implanté Est-Ouest, il ne bénéficie d'ouvertures que sur sa façade Est et Sud et de deux petites meurtrières sur sa façade Ouest.

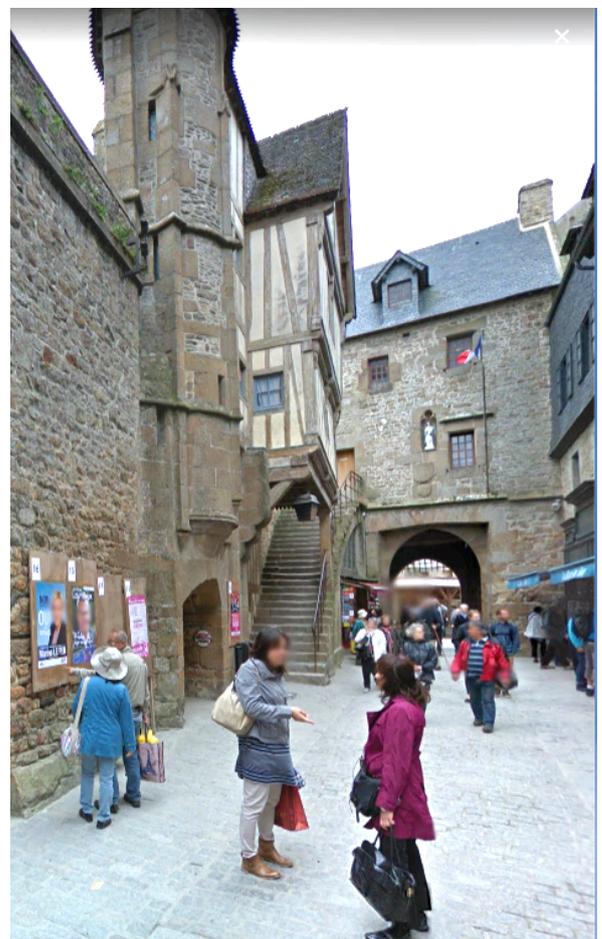
La circulation des visiteurs se fait au travers du niveau bas du bâtiment. Il bénéficie ainsi d'une situation qui permet de l'identifier aisément.

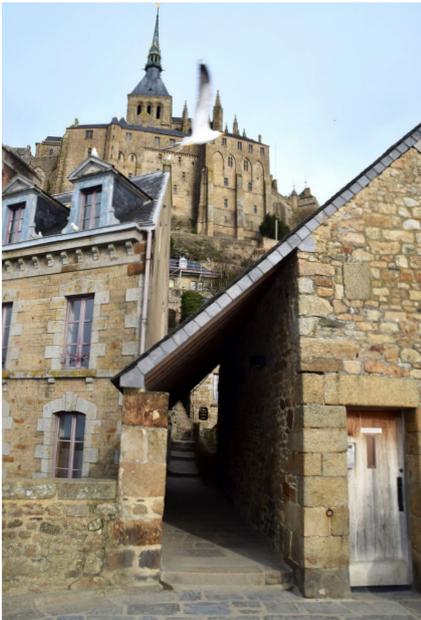
L'accès aux locaux de Mairie se fait par un escalier extérieur qui dessert le premier et le deuxième niveau.



LA MAIRIE

Un bâtiment du XIXème siècle attenant à la tour du Roy sur son flanc Ouest a aujourd'hui disparu, redonnant à l'ensemble un état proche de celui d'origine. Le Pont-levis a été repositionné et permet aujourd'hui de franchir un petit bras de lagune, marquant l'entrée de la ville fortifiée.





Bati en grés multicolore et granit blond, le bâtiment ne semble pas avoir connu de dégradations liées au temps ni à l'air salin. Sa couverture et ses maçonneries présentent un très bon état de conservation. Cependant les joints de façades ont été réalisés en grande partie avec du ciment bloquant la capillarité des murs. Les menuiseries extérieures sont en bois simple vitrage

Au premier étage se trouve aujourd'hui la salle de conseils qui présente un beau volume orné d'une cheminée et d'une poutraison de plancher haut, remarquables. Elle est assez sombre, ne bénéficiant que d'une seule ouverture à l'Est.

Au deuxième niveau, l'espace a été cloisonné de manière à accueillir un espace d'accueil, et des bureaux plus ou moins séparés par des panneaux par vue qui ne permettent pas d'apporter une intimité suffisante à chaque espace. La lumière naturelle est assez limitée en raison des baies étroites et peu nombreuses, identitaire au bâtiment (essentiellement dans la salle du conseil).

L'essentiel étant ici de travailler sur le confort, tant pour le personnel de Mairie que pour les habitants ou visiteurs : confort d'usage et confort thermique.





Les murs périphériques ne bénéficient d'aucune isolation et le confort thermique hivernal ne peut être obtenu que grâce à une dépense en énergie très importante à l'aide des panneaux rayonnants électriques, eux-mêmes limités dans leur efficacité en raison du mobilier réparti dans les espaces.

La cheminée est équipée d'une trappe en acier, mais il serait nécessaire de vérifier son étanchéité ainsi que de son niveau d'isolation.



La salle de réunion est séparée de l'accueil par une porte mais l'absence de paroi toute hauteur ne permet pas d'offrir une réelle confidentialité.

Le mobilier ainsi que les équipements informatiques ont du mal à trouver leur place.

Les murs sont recouverts d'un enduit qui s'apparente à de la chaux blanche. Un sondage serait utile afin de s'assurer que la composition du mur soit bien adaptée pour permettre la migration de vapeur d'eau par capillarité. Aucune trace d'humidité n'a été décelée. Les menuiseries extérieures, en bois simple vitrage, présentent un état satisfaisant mais une faible efficacité énergétique (peu isolantes, peu étanches à l'air). La solution de la double-fenêtre fréquemment retenue dans la rénovation des monuments historiques, permet de conserver les menuiseries existantes tout en bénéficiant des qualités de châssis plus performants.

Le plancher, en dessous duquel se trouve la salle de conseil, est en bois et recouvert d'un linoléum vinylique s'avérant excessivement étanche à la vapeur d'eau et donc incompatible avec la nature du plancher, risquant des effets de condensation et d'éventuels conditions favorables au développement de champignons lignivores de type mэрule.

perdant ainsi de leur efficacité.

L'aménagement du volume de comble actuellement espace de stockage des archives, permettrait d'apporter de la surface supplémentaire, de repenser les espaces, et de trouver de nouvelles intimités. La dépose du faux plafond sera indispensable pour isoler les rampants et optimiser le volume utile

